Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 467

Artikel: Autour du vote des femmes en France : l'échec d'un sénateur

antiféminisme

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262166

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Savez-vous bien ..

que l'abonnement au Mouvement Féministe ne revient pas même à 42 centimes par mois — le prix de deux courses en tram, tarif

— le prix de deux courses en tram, tarif minimum, à Genève ou à Lausanne?...

Voulez-rous songer à ce chiffre lorsque, en ce début d'année, vous étudierez les économies à réaliser sur votre budqet? et voulez-vous vous demander si, pour une somme aussi minime, vous ne continuerez pas votre appui à un journal qui défend vos intérêts, lutte pour votre idéal, et, s'efforçant de vous renseigner sur ce que font les femmes chez nous en Suisse, comme à travers le vaste monde, contribue à vous faire sentir le bienfait de la solidarité qui nous unit toutes? solidarité qui nous unit toutes?..

où n'existaient alors ni route, ni eau, ni gaz, ni ou n'existaient alors ni route, ni eau, ni gaz, ni électricité, et que toute une opinion publique, la considérant « comme le plus beau coin du monde », refusait de voir céder à « des abstinetts »!! « Lorsque subitement le soir, écrit encore Mme Orelli, les lumières de l'hôtel furent visibles jusque dans la ville, ma sœur et moi nous nous sentimes pénétrées à la fois d'un sentiment de frayeur et de joie. Tout à coup notre œuvre devenait publique...» On sait qu'une des consé-quences les plus intéressantes au point de vue feminin de l'extension extraordinaire de ces restaurants sans alcool fut la création d'une école pour les directrices. On compte en effet, à l'heure actuelle, en Suisse, plus de 1500 restaurants sans alcool, tous inspirés des méthodes de Mme Orelli.

alcool, tous inspires des metnodes de Mine Orelli, Ce fut ensuite Mine Orelli qui se chargea, à l'Exposition nationale de Berne en 1914, de l'organisation de la cantine de fête, qui remporta un grand succès. Et enfin, lorsque l'âge la contraignit à abandonner le travail actif, elle avait encore contribué à créer la Fondation suisse pour les Foyers sans alcool, qui rend aussi d'immenses

services à la cause antialcoolique.

C'est que l'œuvre de Mme Orelli est avant tout constructive. Organisatrice de haut vol (son origine paysanne, ses solides qualités de terrienne, ont constitué un élément important dans l'œuvre de sa vie), elle sut voir ce qui manquait aux minables et peu ragoûtants cafés de tempérance d'autrefois, et établit d'emblée ses restaurants sans alcool sur une autre base: pas d'institutions de charité, pas d'asiles de pauvres, mais des res-taurants pour toutes les couches sociales. Une base commerciale saine; l'intérêt des hôtes avant tout, mais aussi une rationalisation exacte du travail et des dépenses. Ce qui n'exclut nulle-ment, bien au contraire, le point de vue social: faire de l'établissement antialcoolique un fover, un centre pour ses clients, et faire aussi de ses employées, même de la plus humble l'aveuse de vaisselle, des collaboratrices qui comprennent la valeur de leur tâche, ceci grâce aux conditions de leur travail: suppression du pourboire, ré-duction du temps de présence, emploi des loisirs, apprentissage, cours de perfectionnement,

Nos lecteurs s'associeront à nous, nous en sommes certaine, pour présenter à la femme énergi-que et admirable qu'a été et qu'est encore M^{me} Orelli, nos plus respectueuses et admiratives félicitations à l'occasion de son anniversaire.

J. GUEYBAUD.

P. S. — La Section de Genève de la Ligue suisse des Femmes abstinentes a eu l'heureuse

idée de célébrer ce 90 me anniversaire en demandant à tous les tenanciers de restaurants sans alcool de la ville de céder une part de la recette du dimanche qui suivit le jour anniversaire de Mme Orelli au fonds destiné à l'érection d'un nouvel établissement sans alcool, l'e Orelli-Haus », à Arosa. Nous espérons que nombreux seront les consommateurs qui auront répondu à cette invitation d'aller prendre un repas ce jour-là dans un de ces restaurants.

lidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Autour du vote des femmes en France

L'échec d'un sénateur antiféminisme

Nous sommes bien en retard pour signaler Nous sommes nen en retard pour signater à nos lectrices l'échec retentissant qu'a subi, lors des élections sénatoriales de cet automne en France, M. Duplantier, sénateur du dé-partement de la Vienne.

M. Duplantier, on s'en souvient peut-être, s'était, lors du dernier débat sur le suffrage

féminin au Sénat, taillé une triste réputation, non seulement auprès des femmes, mais aussi auprès des hommes qui ont encore au cœur quelque respect pour la femme. Ses plaisanteries du dernier mauvais goût, ses calembours grossiers, ses allusions pornographiques, pour tout dire en un mot, l'inspiration «sale» de son discours, avaient suscité dans bien des milieux une très vive indignation, et un profond dégoût.
Or, ce discours fâcheusement célèbre, M. Du-

Tribune libre

A propos du salaire des ménagères

Permettez-moi de faire entendre dans cet intéressant débat la voix d'un homme, d'un vieux féministe, qui se préoccupe depuis plus de vingt ans de la responsabilité et de la nécessité de fixer officiellement la valeur vénale du travail de la femme dans son ménage: c'est là pour moi une question de principe primordial, selon lequel la loi devrait établir, aussi bien que l'o-bligation pour les deux conjoints de contribuer aux frais du ménage, celle pour le mari de reconnaître la valeur matérielle (et par là même morale) du travail ménager ou domestique de la femme et de l'en dédommager.

L'essentiel est en effet que l'homme ait son attention attirée forcément sur l'importance et la valeur du travail ménager de la femme, qu'il a une forte tendance à sous-estimer ou même à mépriser, quitte à se plaindre énergiquement, lors-que tout ne marche pas à sa complète satisfaction. Combien de fois n'ai-je pas vu des femmes fatiguées et surmenées par leurs soucis et les travaux de ménage, à qui leur mari refusait toute aide sous le prétexte que leur travail n'était pas fatigant? Combien de fois n'ai-je pas vu le mari ne comprendre la valeur réelle de ce travail qu'après la mort de sa femme, et cela par les frais que lui occasionnaient la ou les per-sonnes appelées à la remplacer? Ce principe une fois admis et établi devrait naturellement entrer en ligne de compte, lors du divorce, pour la question de la fixation de l'indemnité due le mari à sa femme, pour son entretien et des enfants, alors qu'actuellement, on paraît surtout se préoccuper du mari et de ce qu'il lui faut pour vivre; il serait même équitable d'allouer à pour vivre; il sérait meme equitable à ainsair à la femme, dans les cas de ce genre, une somme équivalente au travail fourni par elle pendant les années de communauté maritale. Un autre point de vue à envisager est celui qui consiste à légaliser l'indemnité due à la lette de la let

ume pour son travail ménager dans le but lui éviter l'humiliation d'avoir à considérer tout ce que son mari lui donne en dehors des besoins stricts du ménage, comme une sorte de cadeau, comme une gentillesse due à son bon vouloir, alors que c'est un dû, et non une récompense, prise bien souvent, sous le régime de l'union des biens, notons-le non sans quel-que ironie, sur les intérêts de la fortune de

C'est au nom de l'équité la plus élémentaire que je réclame donc en faveur de l'épouse l'acceptation du principe de la fixation légale du

salaire ménager de la femme, ainsi que celui que les autres; en tout cas, ils ont le grand de la séparation des biens dans le mariage, comme régime légal unique, moyennant, il est vrai, un partage équitable des bénéfices du ma-(Suite) 1 rage. Je voudrais voir les associations féminines

Lausanne, le 25 décembre 1935 suisses étudier sérieusement cette question, qui m'a toujours paru avoir une grande importance pour la dignité de la femme et qui est inséparable des revendications en faveur de l'égalité des droits.

Notons en passant que la question ne date pas Notons en passant que la question ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il y a plus de 25 ans, Au-guste Forel écrivait à propos de la réforme des dispositions légales sur le mariage civil, ce qui suit: « Dans la vie conjugale commune, le travail domestique de la femme ne devrait pas être considéré comme obligatoire et n'exigeant aucune rétribution spéciale. Son produit a tout aussi bien à entrer en ligne de compte que celui du travail de l'homme et il doit être inscrit à l'actif de la propriété de la femme ». Si, dès lors, la question n'a guère fait de pro-

grès, on le doit avant tout à un sentiment très respectable auquel nous nous sommes toujours heurtés, et qui réapparait aujourd'hui dans quelques-unes des lettres adressées au Mouvement Féministe, à savoir le sentiment de la femme reministe, a savoir le sentiment de la remine qui considère son travail de mère et d'épouse comme un devoir sacré, pour lequel il ne saurait y avoir aucune rétribution. Ce sentiment très délicat, auquel je ne saurais que rendre hommage, me paraît cependant ne plus correspondre au développement du féminisme, ni aux revendications de l'égalité des droits des deux sexes; s'il répond au sentiment intime de nombre de femmes cultivées et appartenant à des milieux où les divergences entre époux revêtent le plus souvent un caractère moins brutal que dans d'autres classes de la société, s'il existe chez des femmes rela-tivement ou tout à fait heureuses, il faut penser au grand nombre de femmes qui souffrent da-vantage et tous les jours des injustices sociales et morales, et pour qui existe souvent la néces-sité de recourir à la loi pour obtenir un mini-mum de justice pour elles et leurs enfants. Comme dans toutes les questions concernant le suf-frage féminin, il faut absolument que les femmes privilégiées par le sort songent à leurs sœurs qui le sont moins, et on ne saurait oublier que lois ne sont pas faites pour les bons ménages, mais bien pour les mauvais ou les moins bons. On sait depuis longtemps que, si les femmes

connaissaient mieux les lois et ne se laissaient pas guider uniquement par le sentiment au mo-ment de leurs fiançailles et de leur mariage, elles seraient moins souvent les victimes d'avenépouse.

C'est au nom de l'équité la plus élémentaire up je réclame donc en faveur de l'épouse l'acteptation du principe de la fixation légale du l'Voir les deux dernier Nos du Mouvement.

Uoir les deux dernier Nos du Mouvement.

avantage de l'égalité des époux devant la loi, et de la suppression de toute infériorité du côté de la femme. J'ai connu des ménages où la femme, Anglaise, ne pouvait disposer que des intérêts de sa fortune gérée par des « trustees », et non du capital, ce qui lui permit de faire vivre son mari et ses enfants à une époque où le mari, en train de se ruiner, aurait désiré utiliser la fortune de sa femme, avec le consentement de cette dernière, pour ses affaires. Le système anglais des « trustees » joua fort bien, et empêcha la ruine totale de la famille, et, cenendant. J'union des époux n'en souffrit bas. Ceci de la femme. J'ai connu des ménages où la pendant, l'union des époux n'en souffrit pas. Ceci pour faire voir par un exemple que des mé-thodes d'ordre économique autres que celles qui sont en usage chez nous et qui sauvegardent les biens de la femme ne font pas nécessairement du tort au ménage; il s'agit simplement de modifier à ce point de vue des idées et des sentiments anciens, très honorables sans doute, mais périmés, comme cela a été le cas pour les fémi-nistes dans nombre de domaines.

Cela dit, il est de toute évidence que la ques-Cela dit, il est de foute évidence que la ques-tion devrait être réglée par le Code civil au chapitre du mariage, et que l'Etat ne saurait intervenir dans cette question de droit familial, comme le suppose, sans doute à tirte de boutade, une des correspondantes du Mouvement Féministe.

Peut-être un juriste, ou mieux encore une avocate pourrait-elle, pour rédiger un article de ce genre, s'inspirer des conclusions suivantes, qui me paraîtraient de nature à réaliser les desiderata indiqués ci-dessus, et que je soumets à tout hasard et en toute modestie au jugement des lectrices de ce journal:

1. Les deux conjoints doivent contribuer à l'en-etien et aux frais du ménage.

2. La contribution du mari provient de son gain, soit du produit de son travail ou de ses autres revenus; celle de la femme est représentée, en tout ou partie, mais avant tout, par son travail ménager.

3. Comme tout travail mérite salaire, le 50 % de la contribution du mari sera considéré comme étant le salaire du travail ménager de la femme, et il en sera tenu compte en cas de divorce ou de décès du mari.

4. De cette somme, il sera remis à la femme, pendant la durée du mariage, le 5 ou le 10 % en toute propriété, et elle pourra en disposer à son gré.

Dr. M. MURET.

N.D.L.R. — Nous sommes obligée, faute de place, de remettre à notre prochain numéro la publication d'une lettre encore de Mme Lydie Morel sur ce même sujet. Pouvons-nous à cette occasion prier nos correspondants de bien vouloir être aussi brefs que possible? et les remercier d'autre part de tout l'intérêt témoigné à notre « Tribune libre » dont nous sommes très heureuse.

Du Danube à la Baltique'

(Impressions de voyage)

«D'un grand champ de bataille doit partir une grande action pour la paix...»

Cette devise, qui est celle de la Société d'études napoléoniennes de Brno, m'a engagée à accepter l'invitation si aimablement faite d'aller visiter le champ de bataille d'Austerlitz.

Car, à l'intérêt pittoresque et documentaire de ces visites pour quelqu'un qui se souvient d'avoir jadis étudié, puis professé, l'histoire contempo-raine, se joint, toujours davantage, l'impression profonde de l'horreur de la guerre et de l'urgence absolue de consolider la paix. Impression vivement ressentie, il y a bien des années déjà, sur le terrain des champs de bataille d'Alsace-Lorraine; impression toujours accentuée depuis lors, qu'il s'agisse du théâtre de la grande guerre ou de celui des campagnes napoléoniennes, dont les traces abondent dans toutes ces régions de l'Europe orientale que je viens de parcourir: ne m'assure-t-on pas qu'après 130 ans écoulés, les paysans qui labourent ces champs d'Austerlitz retrouvent encore des ossements, des fragments d'armes, des boutons d'uniformes? et de fait, le musée élevé à côté tlu monument offre une collection de ces reliques verdies et rouillées.

...Le monument est beau dans sa simplicité

1 Voir le précédent No du Mouvement.

Aux quatre angles, quatre statues d'hommes re-présentant les quatre nations qui s'affrontèrent là (France, Autriche, Prusse, Russie) scrutent la (france, Autriche, Prusse, Russie) scrutent l'horizon vaste et paisible de champs et de collines. La porte de la crypte est soutenue par deux émouvantes figures de femmes en pleurs; l'une jeune, la fiancée, l'autre, âgée, la mère. Malheureusement le brouillard intense de cette matinée d'arrière-autonne empêche de suivre le détail de la stratégie napoléonnienne que m'expose avec précision et compétence un de mes aimables guides, officier de l'armée tchécoslo-vaque; mais le 2 décembre 1805 aussi, je le sais, vaque; mais le 2 décembre 1805 aussi, je le sais, les bas prés et les marais d'Austerlitz étaient également plongés dans le brouillard, ce qui contribue à l'évocation de cette sanglante journée. Pas besoin, d'ailleurs, d'une imagination guerrière pour s'en représenter, non seulement l'horreur, comme celle de toute bataille, mais aussi le trouble, l'effroi, le désarroi des trousement proposer mei respiration de destribute des confesses mei respirations de destribute des confesses mei respirations de la confesse mei respiration de la confesse mei respiration de destribute des confesses mei respirations de la confesse mei respiration de la confesse mei respiration de la confesse de la confe mal renseignées, devant suivre des ordres t elles ne connaissent pas la portée, ni les dont elles ne connaissent pas la portee, ni les relations avec un plan d'ensemble... Cela, mon guide, le major, l'exprime de façon frappante. Car, tandis que notre auto, sur une route, dont la lointaine perspective bordée de grands arbres rappelle les routes nationales françaises qui inspirèrent son dessin, roule vers ce bijou d'art versaillais qu'est le château du comte Kaunitz, le chancelier de Marie-Thérèse, lui, poursuivant son idée déjà exprimée que les militaires sont les premiers à haïr la guerre parce qu'ils la connaissent trop, dit simplement:

« Une matinée de brouillard comme celle-ci: on marche, on obéit, on ne voit rien, on ne sait rien. Et l'on meurt sans rien comprendre... »

Paysages de Lithuanie

J'ai derrière les paupières, lorsque je les ferme, des visions pleines de douceur et de charme de cette matinée dorée de la fin d'oc-tobre: confluent du Niemen (que j'ai appris à nommer en lithuanien Nemunas) et de la Wilia, nommer en immanen Nemunas) et de la Willa, tous deux roulant leurs eaux bleutées entre de paisibles collines boisées; détours et sinuosités des vallées, qui permettent d'apercevoir tout à coup les arches hardies d'un pont, ou les clochers blancs ou verts d'une ville; forêts de pins criblées par les rayons de soleil, qui jettent des couttes de lumière, sur la museus encorate de courtes de lumière, sur la museus encorate de lumière que la mouse encorate de lumière de lumière que la mouse encorate de lumière de lum gouttes de lumière sur la mousse; monastère femmes, d'une architecture d'inspiration ita-



Cliché Mouvement Féministe Tupe très caractéristique des croix lithuaniennes



Cliché Mo Sanctuaire lithuanien

lienne, qui dresse dans le silence de la forêt ses coupoles hexagonales couronnées de cuivre... Mais j'ai trouvé dans un petit livre, dû à une plume féminine — et féministe! — une évocation si vivante des paysages de cette Lithuanie chantée des poètes, que l'on me permettra de la transcrire ici:

«Le voyageur... se laissera bercer par le rythme des collines onduleuses couronnées de chênes et de bouleaux, par la somnolence des rivères où le ciel se mire dans un cristal gris bleu, par la paix des lacs bordés de vastes forêts, et par le silence des plaines dorées où les blés mûrissent sous un ciel du Nord, Il fera halte pour admirer les vieilles églises blanches ou

Une manifestation en l'honneur de Mrs. Corbett Ashby

Sur l'initiative de la British Commonwealth League, organisation féministe qui rayonne dans tous les Dominions britanniques, une manifes-tation de reconnaissance pour tout le travail accompli et tout le dévouement apporté à cause des femmes par Mrs. Corbett Ashby, notre présidente suffragiste internationale, vient d'avoir lieu à Londres. A ce sujet, les organisa-trices nous prient de bien préciser que, la date trices nous prient de bien preciser que, la date choisie étant celle de la célébration des noces d'argent de Mrs. Ashby, le temps a manqué pour faire une manifestation internationale, et que, de la sorte, à l'exception de quelques amies personnelles aux oreilles desquelles cette nouvelle est indirectement parvenue, personne, parmi les nombreuses admiratires et disciples que les nombreuses admiratrices et disciples que compte Mrs. Ashby hors de l'Empire britanni-nique, ne peut se plaindre d'avoir été laissé dans l'ignorance.

La manifestation a eu lieu le 19 décembre dernier, au Club américain de Londres, sous la présidence de Miss Reeves (Ligue pour la Li-berté des Femmes). Si la coîncidence de cette date avec les grands débats politiques au Parlement sur les affaires d'Abyssinie a malheureusement empêché la présence de nombre de per-sonnalités politiques, et notamment de Lady Astor, une foule d'amis, représentant les occupations et intérêts multiples de Mrs. Ashby, entouraient les oratrices. Celles-ci furent successivement Dr. Maude Royden, la prédicatrice si connue, qui Maude Royden, la prédicatrice si connue, qui évoqua la façon unique par laquelle se combi-nent chez Mrs. Ashby la grâce, le charme et la douceur, avec le courage moral et la sincé-rité; Miss Agatha Harrisson, qui parla plus particulièrement du travail pour la paix de Mrs. Ashby; Lady Layton, une collègue de Mrs. Ashby au parti libéral, et Mrs. Rama Rau (Indes), qui rendit un témpirmes vibrant au talent da potre rendit un tempirmes vibrant au talent da potre rendit un tempirme vibrant au rendit un témoignage vibrant au talent de notre présidente pour diriger des réunions internatio-nales. Puis furent offerts à Mrs. Ashby un magnifique pendentif en saphir et en diamant, un chèque, et un volume admirablement relié, con-tenant les signatures de tous ecux qui avaient contribué à cette offrande, et illustré de charcontribue à cette offrance, et illustre de char-mantes vignettes de presque tous les pays que Mrs. Ashby a visités — le nôtre y figurant par un bouquet de gentianes, en souvenir des longs séjours de Mrs. Ashby à Genève. Faut-il dire ici que plus de 300 livres (4500 fr. sunsses) ont été réunies pour cette offrande, souvent en petits



L'un des plus récents portraits de Mrs. Corbett Ashby.

sous, donnés par de pauvres femmes, qui ont essentiellement tenu à manifester ainsi leur recon-naissance pour le travail fait par Mrs. Ashby pour la cause de ses sœurs?

Si émue qu'elle dût être, cette cérémonie suc cédant de si près à son grand deuil, notre amie répondit de façon parfaite, rappelant d'abord sa dette de reconnaissance envers son père et sa mère, qui n'avaient jamais cessé de l'encourager mere, qui n'avaient jamais cesse de l'encourager en des temps où beaucoup d'autres parents p'acceptaient pas si facilement que leur fille cht une activité en dehors du foyer familial, et faisant ensuite juste l'allusion nécessaire à son heureuse vie de femme et de mère, pour ne pas embarrasser son mari et son fils Michel, assis à ses côtés. Elle termina, disant qu'elle acceptait cette offrande comme un précieux encourage-ment à continuer à défendre les trois causes qui lui tiennent le plus à cœur: le féminisme, la paix, et la responsabilité et la liberté individuelles. Et toute l'atmosphère d'affection, d'ad-miration et de gratitude qui baigna cette manifestation fut infiniment précieuse pour chacun des

plantier vient de l'expier en perdant, grâce à lui, son siège au Sénat. Car, parmi les efforts de propagande, remarquablement organisés par les féministes françaises au moment de ces élections en faveur des candidats suffragistes et contre les antisuffragistes, a naturelleacs et contre les anusurragistes, a naturelle-ment figuré toute une campagne contre le sénateur de la Vienne. « Ne pouvant pas affi-cher les propos tenus par M. Duplantier à la tribune du Sénat sans courir le risque de pour-suites pour outrages aux bonnes mœurs (!!!), écrit Mee Maria Vérone, nous avons fait imprimer une brochure donnant les extraits de l'Officiel... > Cette brochure, largement distribuée dans tout le département, a permis à ceux qui l'ignoraient encore de se rendre

compte des comparaisons à faire rougir un corps de garde employées par M. Duplantier à l'égard des femmes de son pays, et d'agir en

conséquence.

Les sénateurs français, on le sait, sont élus au second degré par les Conseils généraux des départements et les délégués des Conseils municipaux. Il suffit, par conséquent, d'un faible écart de voix pour leur faire perdre leur siège. Cet écart, M. Duplantier l'a subi. Et si ce n'est pas seulement aux femmes qu'est dû cet échec, elles y sont du moins pour une bonne part. C'est une belle leçon.

Et c'est aussi un bel exemple d'action pour

Et c'est aussi un bel exemple d'action pour les tièdes et les timorées parmi les féministes.

Voyages féministes

II. Le féminisme dans les pays baltes (Suite de la 1re page.)

De Riga à Tallinn, il n'y a qu'une nuit de chemin de fer. Si bien que des adieux chaleu-reux à mes hôtes lettones, je passe presque directement à l'accueil cordial de mes hôtes estoniennes.

estoniennes.

Ici, c'est l'« Ifca » (nom que l'on donne par-tout 'dans le Nord aux Unions chrétiennes de jeunes filles), qui, en accord avec le Con-seil National des Femmes, a pris en main ma réception. Branche très vivante, très bien dirigée par de charmantes et actives secrétaires, et pittoresquement logée dans une vieille mai-son à escaliers extérieurs en bordure des rem parts, alors que le Conseil National, lui, est parts, alors que le Consen Ivanonat, au, est installé dans une construction ultra-moderne en fer et en acier. Mais que l'on ne voie pas là un symbole, car non seulement les deux organisations agissent avec une fraternelle solidarité, mais encore groupent toutes deux l'élite fémicine du navs

rité, mais encore groupent toutes deux l'élite féminine du pays.

Le Conseil National, dont les deux buts sont la défense des droits des femmes et l'activité sociale, convoque tous les cinq ans un grand Congrès, sorte d'Etats Généraux du féminisme estonien, pour discuter des problèmes qui intéressent toutes les femmes et, par conséquent, toutes les Associations féminines. Cela a été d'abord le Code civil, car. lors de la proclamation de son indépendent. minimes. Cetà a etc d'abord le Code civil, car, lors de la proclamation de son indépendance, l'Esthonie s'est trouvée en "face d'un affreux galimatias de droit russe, de code allemand, de droit coutumier des provinces baltimand, de droit coutumer des provinces batti-ques, qu'il a fallu mifier, harmoniser et re-nouveler. La situation de la femme, de la femme mariée surtout, suivant ce Code, était rès mauvaise, le mariage plaçant tout uniment la femme sous la tutelle de son mari. L'on a beaucoup travaillé, réclamé la nomination a beaucoup travaillé, réclame la nonmauon d'une Commission comprenant plusieurs femmes juristes, qui, après de longues péripéties, a réussi à mettre sur pied un projet s'inspirant assez directement de la législation suédoise, notamment en ce qui touche les régi-mes matrimoniaux, le divorce, la situation de mes matrimoniaux, le divorce, la situation de l'enfant illégitime (celui-ci aurait certains droits au nom et à l'héritage de son père). La « mise en vacances » du Parlement étant survenue sur ces entrefaites, le projet n'a pu être voté, mais le chef du gouvernement, le Président-doyen, comme on l'appelle, a tous pouvoirs pour le mettre en vigueur. Aussi, maintenant, c'est à une nouvelle tâche que se sont attelées les organisations féminines, tâche également créée par les circonstances.

En effet, le nouveau système politique prévu

En effet, le nouveau système politique prévu pour l'Estonie serait aussi basé sur la repré-sentation des intérêts professionnels, ces orga-nisations corporatives devant remplacer les pour que les femmes y aient leur place, les organisation s'impose, non pas en tant que professionnelles des métiers ou des carrières libérales (on trouve des femmes à peu près dans tous les métiers en Estonie), car celleslà seraient assimilés aux hommes exerçant les mêmes professions, mais en tant que ména-gères. C'est à ce travail que se consacraient avec beaucoup de persévérance les chefs fémi-nistes, lors de ma visite dans ce pays, il y a

maintenant deux mois, et la nouvelle nous est parvenue depuis lors de leur succès, le Gouvernement ayant ratifié le projet de loi instituant une « Chambre d'Economie domestitue, et que a, qui aura d'une part le droit de nommer des délégués au Parlement, et d'autre part un droit consultatif pour toutes les guestions d'ordre domestique et ménager. Ce projet peut paraître compliqué à nos esprits latins au point de vue de son fonctionnement, mais il faut en revanche lui reconnaître le grand mérite de donner une valeur professionnelle au travail ménager, et de contribuer ainsi à résoudre cette question du salaire de la ménasoudre cette question du salaire de la ména-gère qui se discute justement dans nos colon-nes ces temps.

A côté de ces organisations féminines avec lesquelles ce fut mon privilège de prendre contact, en existent encore d'autres, mais dont il me fut malheureusement impossible de renil me fut maineureusement impossible de ren-contrer les membres durant le court laps de temps dont je disposais: une organisation de paysannes d'abord, comme en Lithuanie, très nombreuse et très active, dans ce pays aussi essentiellement agricole; puis une So-ciété à caractère patriotique et militaire, sorte de grade situes dest les passibles féricies. cièté à caractère patriotique et militaire, sorte de garde civique, dont les membres féminins, soumis à une certaine discipline et portant un costume spécial, genre uniforme, font du travail ménager et sanitaire. Cette organisation rencontre, parait-il, grand succès à l'heure actuelle: n'oublions pas qu'en Estonie non plus les tendances actuelles ne vont pas vers la démocratie.

la democratie.
Si bien que, là aussi, j'ai dû enregistrer ce fait contradictoire de la coexistence du fémi-nisme avec un régime d'autorité, alors que dans nos pays libéraux et démocratiques comdans nos pays libéraux et démocratiques comme la France ou la Suisse, notre mouvement est battu en brèche... Car l'Estonie est incomparablement plus féministe que nous, non seulement par la place que tiennent les femmes dans la vie économique et sociale, non seulement par le fait que les droits politiques leur ont été reconnus comme aux hompes expressed des femmes comme Mars Priville. ques ieur ont ete reconnus comme aux nom-mes, et que des femmes, comme M^{me} Reisik, la sympathique présidente du Conseil Natio-nal, ont siégé au Parlement; mais aussi de par la mentalité générale, de par l'esprit pu-blic. S'affirmer féministe est là-bas chose toute naturelle, ni ridicule, ni dangereuse, toute naturelle, ni ridicule, ni dangereuse, pour aucune femme, quelle que soit sa situation officielle ou celle de son mari, ni pour aucun homme. Car c'est un homme, un professeur à l'Université d'autique réputation de Tartu, qui fut fréquemment délégué à la S. d. N., qu'il connaît bien, qui me donna tout net ce jugement: «Si la Société des Nations doit vivre, elle vivra par les femmes et grâce aux femmes, qui ont foi en elle.» C'est un éloge, certes, mais c'est aussi une responsabilité. Mais, dans ces pays dont je viens, les femmes, j'espère l'avoir montré, ne craignent pas les responsabilités.

DE-CI, DE-LA

Les théologiennes.

Les théologiennes.

M¹º Jany Ertel, licenciée en théologie de l'Université de Lausanne, qui a été suffragante de la paroisse d'Ouchy-Lausanne, assistante de paroisse à Saint-Gervais (Genève) pendant le voyage au Zambèze de M¹º Borle, vient d'être appelée à travailler comme adjointe aux aumôniers des hôpitaux cantonaux à Lausanne.

rougeâtres, presque toujours dressées au sommet d'une colline, les curieux manoirs à colonnades, gris, blanes, plus rarement rouges, entourés de vastes parcs et de vergers, et ces « piliakalniai «, collines fortifiées ou tombeaux. Il tracures con marché, son église et sa synagogue... S'il n'est pas tout à fait insensible à l'art, il ne manquera pas de s'arrêter pour admirer ces merveilleuses croix sculptées que l'on rencontre presque à chaque tournant de chemin, au bord des fleuves, à la lisière des blus anciennes civilisations indo-européennes. Et ces sites nouveaux se dérouleront devant ses yeux sous un ciel d'une douceur infinie, plus pâle certes que celui des contrées méridionales, mais tout ruisselant d'une lumière dont la pureté et la transparence se rapprochent de celles du cristal.»

En l'honneur de Mme Curie

Parce qu'elle était Polonaise, et que la gloire de son œuvre a jailli non seulement sur son pays d'adoption, mais aussi sur son pays natal, Varsovie lui a élevé une statue. Et elle l'a deman-dée à une femme, M== Ludwika Nitsakowa.

Au centre d'un petit square tout neuf, dans un quartier neuf aussi, en face de l'Institut de Radiologie, elle apparaît, figure austère, presque virile, dépouillée de toute préoccupation qui n'est pas celle de l'esprit. Derrière elle s'étend, im-mense, un ciel lavé de gris, puis, immense aussi, la plaine de Pologne, Pensive, elle descend quela piane de Pologie. Pensive, ene descend quer-ques marches, poursuivant l'idée qui travaille derrière son front... Telle je la vis, une seule fois, voici vingt-cinq ans, au début de son pro-fessorat à Paris, et telle je ne l'ai jamais ou-

bliée. Et il est émouvant de la retrouver là, ayant

atteint la gloire la plus haute, défiant le temps, l'histoire, immortalisée dans la pierre par la main d'une autre femme.

Costumes nationaux

l'en ai tant vu, au cours de ce voyage, dans les musées ethnographiques, dans les expositions d'art populaire, dans les collections de photograque je n'arrive plus à les différencier nette ment dans mon souvenir... Slovaquie et Moravie, Carpathes de Tchécoslovaquie et Carpathes de Pologne, provinces du Sud et provinces du Nord. Mazovie et Silésie, Lithuanie et Estonie, broderies chatoyantes, chemises blanches, larges jupes, manches ballonnées, feutres et mouchoirs, couron mes et diadèmes, tous et toutes tournent devant moi une ronde multicolore et pittoresque, sans qu'il me soit possible de déterminer quelle province

ou quelle cité entre en danse... Une vision cependant surgit parfaitement claire dans cette foule bigarrée. C'est à Riga.

Ce soir, je vous mène au bal, m'a annoncé Mme Pippina

Pippina.
 Oh! chère Madame, je ne danse plus...
 Moi non plus. Mais j'accompagne mes filles

à un bal militaire...

a un bal militaire...

— Un bal militaire! Et le Comité International féminin pour le Désarmement...

- ...où toutes nous portons le costume na-tional. Si vous voulez le voir, c'est une occa-

sion unique...

Il est bien vrai que novembre est à la porte, qu'il pleut des seaux sur toute velléité que je pourrais éprouver de me rendre à la campagne pour voir dans leur cadre ces costumes dont on me dit merveille, que le temps limité de mon séjour en Lettonie ne me permettra pas de les admirer sur des paysannes... Pour l'amour du pittoresque, l'amour de la tradition populaire, du charme nouveau et caractéristique de ce pays,

j'accepte.

Et c'est bien une merveille que le spectacle auquel je me trouve ainsi mêlée, et où j'ai l'impression, dans ma robe de soirée, de faire une affreuse tache, terne et sombre. A l'exception de quel-ques étrangères comme moi, femmes d'attachés d'ambassades ou de chefs de légation, elles sont bien deux cents à porter avec amour le costume national que leur effort a contribué à remettre en honneur, et dans lequel elles voient l'incarnation de leur idéal patriotique. Et il est si seyant, ce costume, qu'elles sont toutes belles sous plis et ses coiffures, les plus âgées le por avec une noblesse impressionnante, les plus jeunes le fleurissant de tout leur éclat. Jupe cra-moisie ou pourpre de chaud lainage très ample, dont les plis souples ondoient en accompagnant chaque mouvement au lieu de l'entraver comme nos gaines modernes, chemisettes légères sur les manches gonflées desquelles la fantaisie ailée de la brodeuse a semé des motifs charmants de soie et de fil d'or, gilet de drap de couleur brodé lui aussi, et par dessus le tout la draperie moel-leuse du châle de fin cachemire blanc dont je leuse du châle de fin cachemire blanc dont je rêve comme de la plus douillette sortie de bal. La coiffure varie suivant l'âge et l'état-civil: pour la femme mariée, c'est, ou bien le petit bonnet de couleur qui laisse échapper de lon-gues tresses, ou bien le foulard élégamment drapé, alors que, pour la jeune fille, pour la fiancée, l'art de l'orfèvre ou du bijoutier a ci-

selé les plus admirables et étonnantes couronnes métalliques, infiniment décoratives au dessus de frais visages, mais très lourdes à porter. Il est vrai que les danses sont calmes et lentes, comme la polonaise à laquelle j'assiste, et qui facilite le déployement, le déroulement le chatoyement de toute cette vision. Un regret, un seul: pourquoi les hommes ne portent-ils pas eux aussí en nombre ce costume national de laine blanche en-tièrement brodé de teintes sobres, en contraste frappant avec l'éclat du costume féminin?

Mais c'est lors de la partie artistique au programme de ce bal que j'ai saisi toute la valeur nationale de ce costume. Une jeune femme, après avoir exécuté avec talent et originalité plusieurs danses de style, a, pour terminer, montré en un saisissant raccourci l'histoire de son pays. en un sassissant raccourci Pristore de son pays. Il faut l'avoir vue courbée sous ses tresses blon-des, les mains enchaînées, se trainer avec effort puis se relever, se redresser peu à peu, ceindre sa couronne de fiancée, et finir par symboliser de ses bras tendus, de tout son corps éperdûment allongé et épanoui, la statue de l'Indépendance que l'on dresse sur une des places de Riga—
il faut l'avoir vue nour réaliser comme ie le fis il faut l'avoir vue pour réaliser comme je le fis ce soir-là que ce costume national n'est pas seule-ment la manifestation d'un traditionnalisme sen-timental que l'on chercherait à ressusciter, mais véritablement l'expression de l'âme féminine d'un

La femme a le même droit que l'homme à l'indépendance: elle n'existe pas plus pour l'homme que l'homme n'existe pour la femme.